

Période de transition 2001-2007 des empreintes suisses des machines à affranchir



Types 1

2

3

4

5

Introduction

Par suite de la libéralisation du marché postal en cours, des solutions innovantes devenaient nécessaires pour LA POSTE.

Ainsi les « terminaux conventionnels à impression rotative ou à plat », achetés avant le 1^{er} janvier 2001 pouvaient encore être utilisés jusqu'à la fin de l'année 2005.

Dès le 1^{er} janvier 2001, un nouveau système d'affranchissement est introduit. Celui-ci permet un échange direct des données concernant les envois avec l'ordinateur central de LA POSTE. C'est pourquoi il est appelé « système d'affranchissements intelligents » (IFS).

Plan de collection

Cadres

1. **Empreintes des anciennes machines à affranchir :** 1 - 2
(avec date limite du 31.12.2005 selon LA POSTE, *mais tolérées jusqu'au 31.12.2006*)
Il s'agit de « terminaux conventionnels à impression rotative ou à plat » avec paiement des ports à la fin de chaque mois (« à crédit »).
2. **Empreintes rouges des machines à affranchir avec cliché-valeur à croix blanche :** 3
(validité du 1.1.2001 au 31.12.2005, *mais tolérées jusqu'au 31.12.2006*)
Il s'agit toujours de machines mécaniques mais réservées uniquement pour la Suisse *pour calculer de manière précise le rabais de quantité* (« encore à crédit »).
3. **Empreintes bleues des machines à affranchir avec cliché-valeur à croix blanche :** 4
(validité du 1.1.2001 au 31.12.2006)
Il s'agit d'une *concession spéciale* de LA POSTE à l'égard de 3 gros clients. (« toujours à crédit »).
4. **Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 1 ») :** 4
(validité du 1.1.2001 au 31.12.2007)
Il s'agit de machines semi-électriques adaptées partiellement, avec leur numéro de titulaire antérieur et empreintes de couleur bleue (à impression rotative, mais à dateur automatique, munies d'un modem *qui permet le prépaiement / téléchargement en ligne*).
5. **Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 ») :** 4 - 7
(validité dès le 1.1.2001 sans limitation)
Il s'agit de machines électroniques équipées des fonctions de ventilation des recettes, d'impression numérique, de téléchargement en ligne, *ainsi que de téléchargement du tarif (empreintes avec « data-matrix »)*.

Degré de rareté :

R = assez rare
6-10 pièces connues

RR = rare
3-5 pièces connues

RRR = très rare
1-2 pièces connues

1. Empreintes des anciennes machines à affranchir

1.1 Type « 3 A » Hasler F88, avec grands chiffres de valeur (3 ou 4) machines mises en service en décembre 1936

Tarif courrier « B » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



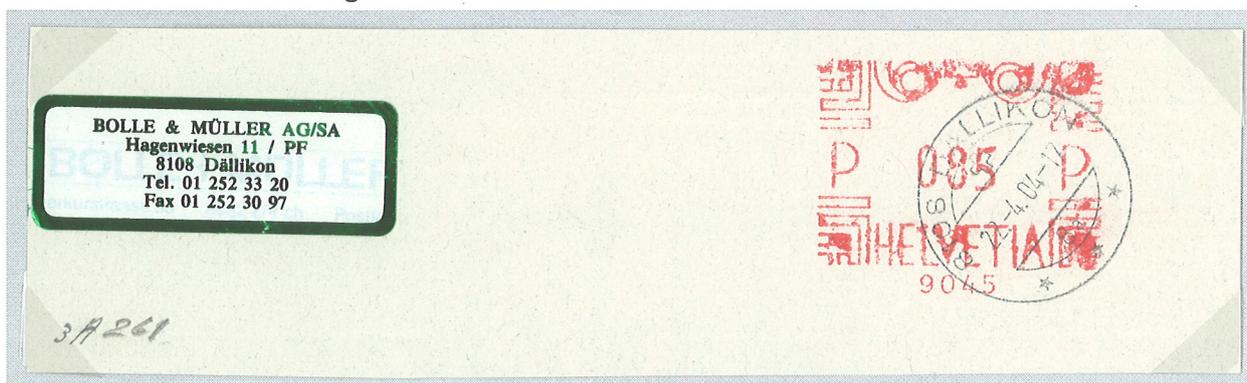
Tarif pour courrier « A »



avec couronne « T » et mois en chiffres arabes

(+ numéro de référence sous N° de machine)

Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004



empreinte avec couronne escamotée

A partir de 1969 les fabricants ont développé de nouvelles machines à affranchir avec des empreintes « P P » encadrées.

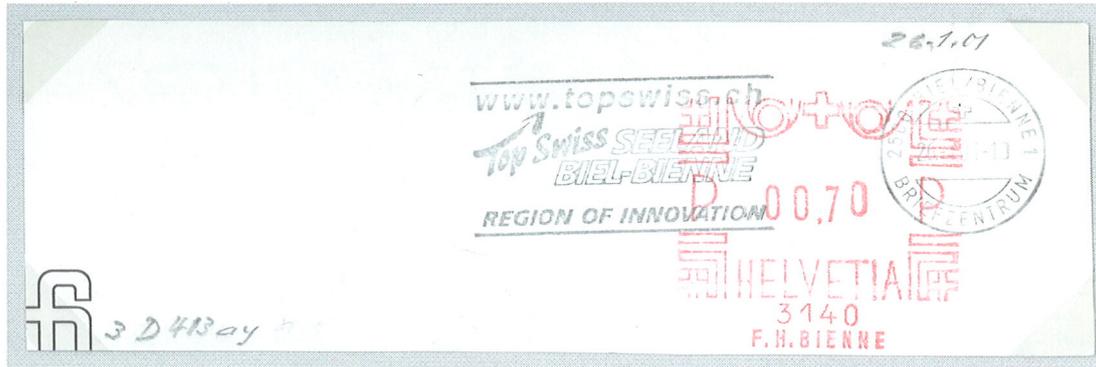
Les empreintes « 3 A » ou « 3 D » sont donc de moins en moins utilisées et eu égard à leur longue durée d'utilisation sont parfois de qualité inférieure.

1. Empreintes des anciennes machines à affranchir

1.2 Type « 3 D » Hasler F 66, valeur avec décimales machines mises en service en automne 1965

a) avec « petits chiffres » pour la valeur (3 ou 4)

Tarif courrier « B » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



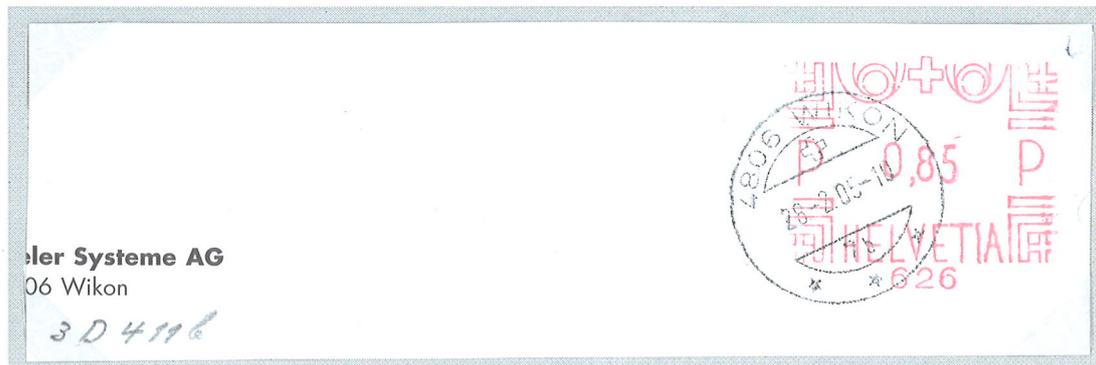
couronne escamotée – avec adresse de l'expéditeur

Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004



couronne « T » - mois avec chiffres arabes

b) avec « chiffres moyens » pour la valeur



(pour orientation, la dernière date connue du « 3 D » est le 11.07.2005)



Taxe courrier « B » avec 2 étiquettes autocollantes (groupe « XV ») N° 2282

1. Empreintes des anciennes machines à affranchir

1.3 Type « 4 A » Pitney Bowes 5300

machines mises en service en 1969

a) avec les deux premiers chiffres écartés

Tarif courrier « A » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



sur étiquette autocollante (groupe « IV ») N° 2111

Tarif réduit courrier « B » 1-100g pour grandes quantités



b) avec les deux premiers chiffres rapprochés

Tarif courrier « A » Grande lettre 1-500g du 1.1.2001 au 31.1.2006



sur étiquette autocollante (groupe « V ») N° 2141 (avec encadrement bleu)

Tarif courrier « A » 1-100g dès le 1.1.2004



Pour le type « 4 A » les empreintes avec « A Prioritaire » sont plutôt rares.

1. Empreintes des anciennes machines à affranchir

1.4 Type « 4 B » Frama M/E

machines mises en service à fin 1969

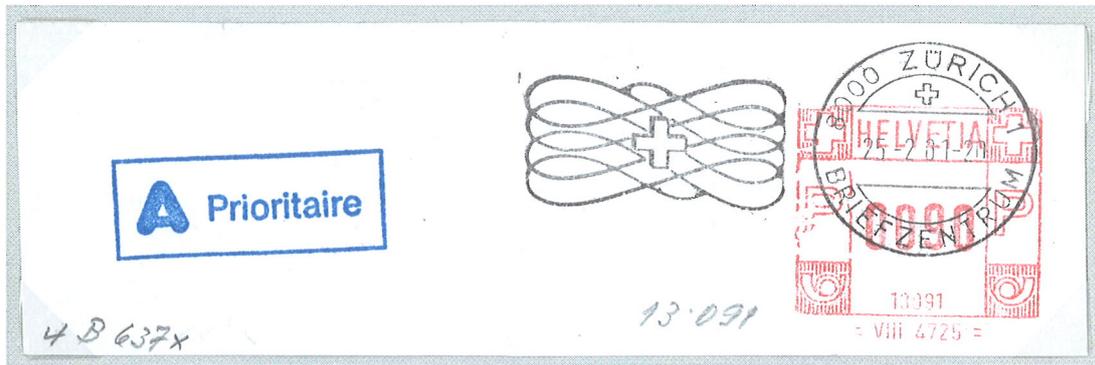
Bien que le catalogue Dürst mentionne que le type « 4 B » n'a été constaté que jusqu'au 28.4.1993, il a été repéré de nombreuses fois bien plus tard

Tarif courrier « B » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



avec couronne « U »

Tarif pour courrier « A »



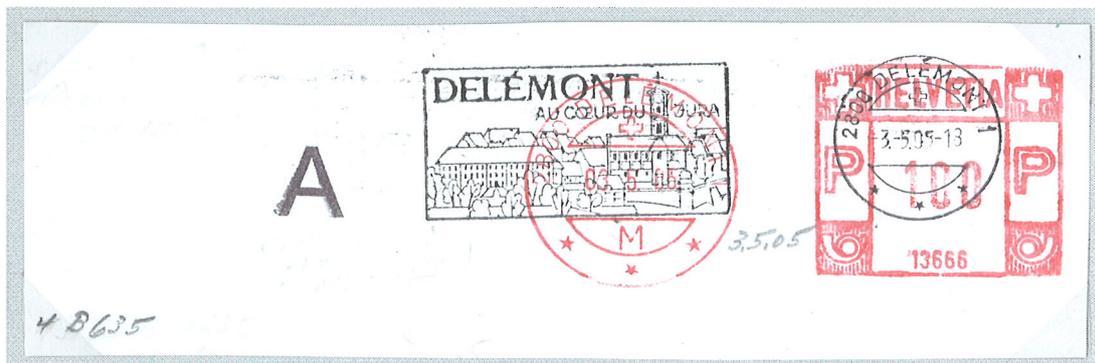
avec numéro de référence sous N° machine

Tarif pour courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004



(La date d'emploi la plus tardive d'un « 4 B » est le 21.12.05)

Tarif pour courrier « A »



avec couronne « T »

1. Empreintes des anciennes machines à affranchir

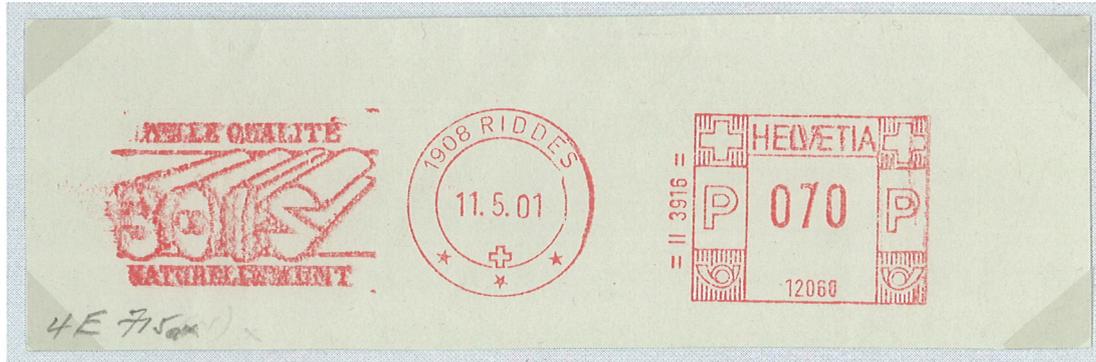
1.5 Type « 4 E » Hasler F 66/F 88 machines mises en service dès 1971

Tarif courrier « A » 1-100g dès le 1.1.2004



avec couronne « U »

Tarif courrier « B » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



avec couronne « U » et numéro de référence à *gauche* du cadre-valeur

Tarif pour courrier « A »



avec couronne « U »

1. Empreintes des anciennes machines à affranchir

1.6 Type « 4 G » Pitney Bowes 6300 (valeur avec décimales)
machines mises en service en juin 1973

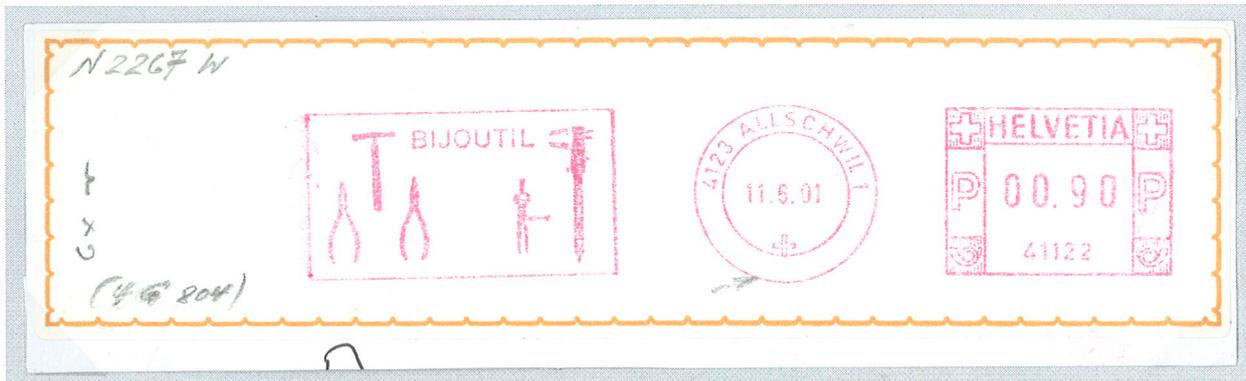
a) avec les deux premiers chiffres écartés

Tarif courrier « B » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



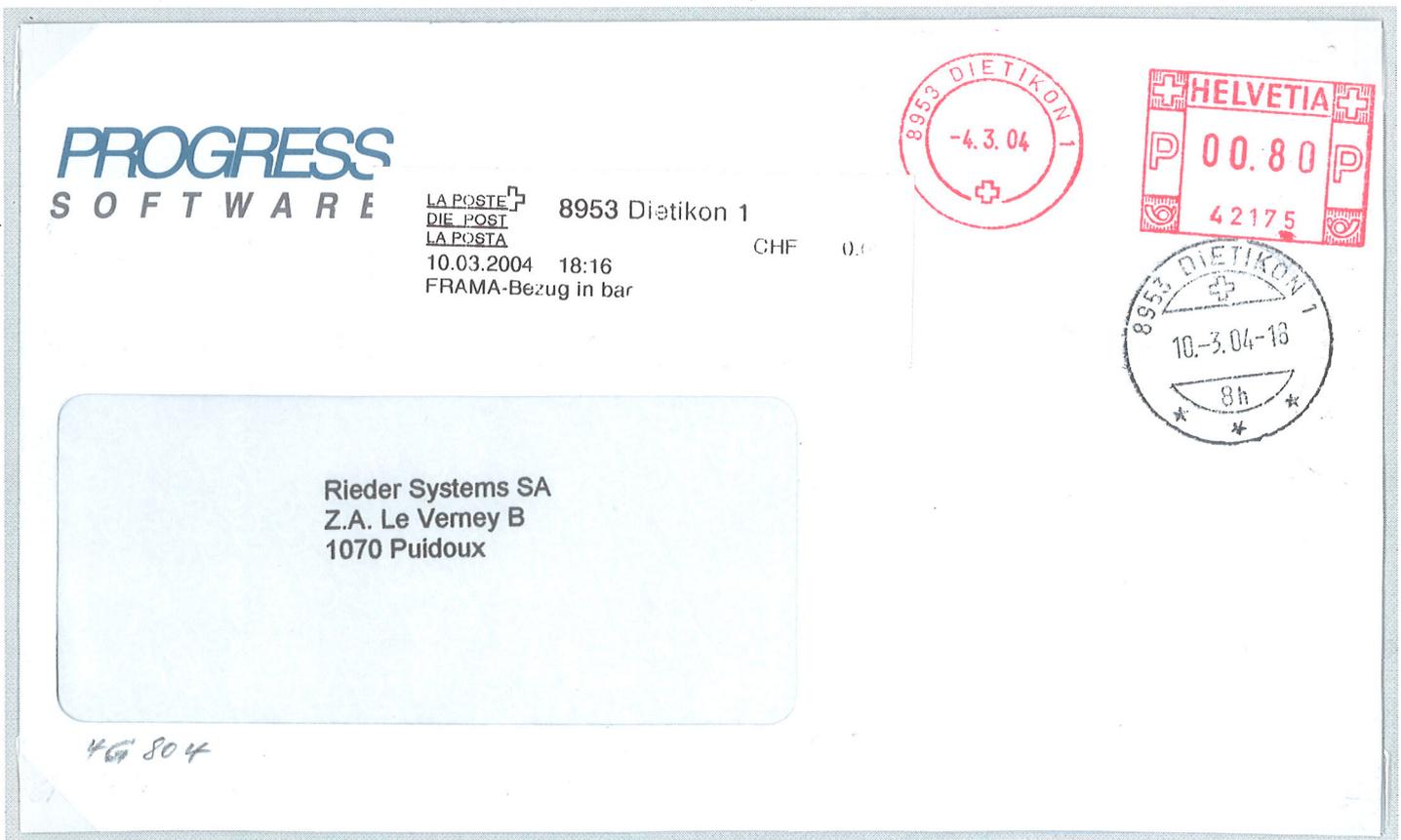
forme de la croix suisse fausse du point de vue héraldique

Tarif pour courrier « A »



sur étiquette autocollante (groupe « XIII ») N°2267w (avec 6 encoches)
(La forme de la croix suisse est aussi fausse du point de vue héraldique)

Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004



taxe de 00.85 complétée avec une étiquette de guichet mixte (0.05)

1. Empreintes des anciennes machines à affranchir

1.6 Type « 4 G » Pitney Bowes 6300 (valeur avec décimales)

machines mises en service en juin 1973

b) avec les deux premiers chiffres *rapprochés*

Tarif courrier « A » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



Tarif courrier « A » Grande lettre 1-500g du 1.1.2001 au 31.3.2006



sur étiquette autocollante (groupe « V ») N° 2154

Tarif courrier « A » 1-100g dès le 1.1.2004



avec couronne escamotée



avec adresse de l'expéditeur à *gauche* du cadre-valeur

Toutes les empreintes « 4 G » portent une couronne « U » avec mois en chiffres arabes

1. Empreintes des anciennes machines à affranchir

1.7 Type « 4 H » Frama 100

machines mises en service au courant de l'année 1974

Tarif courrier « B » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



Tarif pour courrier « A »



A la suite d'une erreur de manipulation, l'affranchissement est surfait :

« 0900 au lieu de 0090 »

Cette lettre a donc été détaxée par LA POSTE (RRR)

1. Empreintes des anciennes machines à affranchir

1.7 Type « 4 H » Frama 100

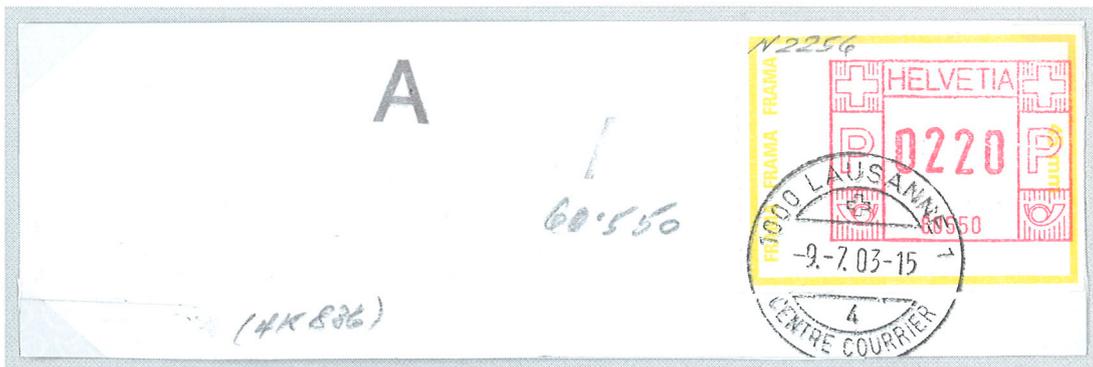
machines mises en service au courant de l'année 1974

Tarif courrier « B » Grande lettre 1-500g du 1.1.2001 au 31.3.2006



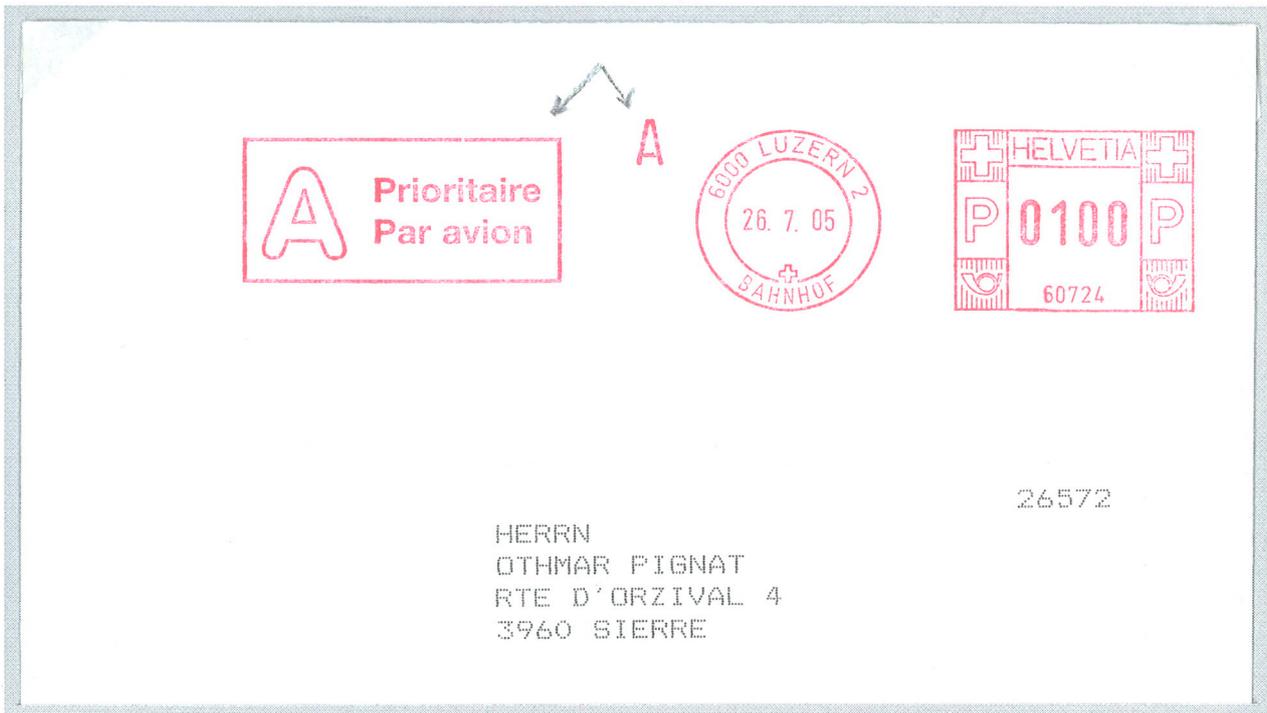
sur étiquette autocollante (groupe « XVI ») N° 2293

Tarif pour courrier « A »



sur étiquette autocollante (groupe « XI ») N° 2256

Tarif courrier « A » 1-100g dès le 1.1.2004



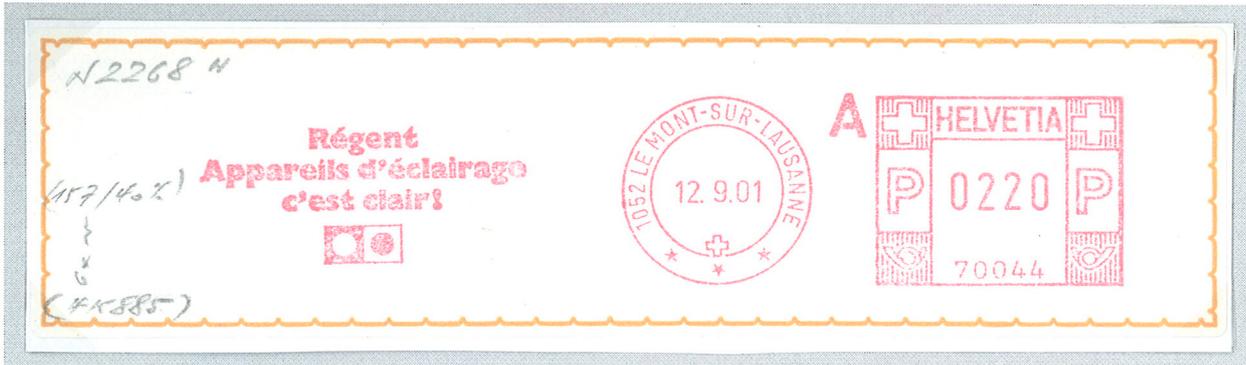
Par suite d'une erreur de manipulation deux fois « A » (RR)

(une fois « A » intégré au cadre-valeur et une fois dans le champ publicitaire)

1. Empreintes des anciennes machines à affranchir

1.8 Type « 4 K » Hasler Mailmaster (Format 32 x 25 mm) machines mises en service en 1978

Tarif courrier « A » Grande lettre 1-500g du 1.1.2001 au 31.3.2006



sur étiquette autocollante (groupe « XIII ») N° 2268w (avec 6 encoches)

Tarif courrier « A » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003 = 0090



A la suite d'une erreur de manipulation, l'affranchissement est surfait : « 0900 » au lieu de « 0090 »
Cette lettre a été détaxée par la poste (voir remarque manuscrite) (RRR)
Dans la couronne, le mois est indiqué « 09 », ce qui est inhabituel (normalement sans le « 0 »)

Tarif courrier « A » 1-100 g du 1.1.2001 au 31.12.2003



En cas de dépôt tardif, le courrier désigné « A » porte en plus l'empreinte du cachet postal avec la date exacte

Tarif courrier « A » 1-100g dès le 1.1.2004



sur étiquette autocollante spéciale sans perforation N° 2320

L'année indiquée dans la couronne étant fautive (« 14 »), elle a été rectifiée par un cachet postal en « 04 »

1. Empreintes des anciennes machines à affranchir

1.9 Type « 4 KK » Hasler Mailmaster (Format 35 x 25 mm)

machines mises en service en 1978

Tarif courrier « A » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



avec couronne escamotée



Dans la couronne, le mois est indiqué « 01 », ce qui est inhabituel (normalement sans « 0 »)

Tarif pour courrier « B »



Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004



Toutes les empreintes « 4 K » et « 4 KK » portent une couronne « U »
(sauf mach. N°71501 Bulle avec une « V »)

1. Empreintes des anciennes machines à affranchir

1.10 Type « 4 L » Pitney Bowes 6900/E 40

machines mises en service en 1987 pour petites et moyennes entreprises

Tarif courrier « B » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



avec couronne escamotée

Tarif pour courrier « A »



avec réclame publicitaire et « A » de couleur rouge

Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004



avec réclame publicitaire de couleur bleue (RR)

Tarif pour courrier « A »



Dès le type « 4L », toutes les empreintes portent une couronne « U »
avec mois en chiffres arabes

1. Empreintes des anciennes machines à affranchir

1.11 Type « 4 M » Pitney Bowes 6500

machines mises en service en 1989 pour grandes entreprises

a) « 4 M/a » avec 3 traits ondulés comme premier chiffre-valeur

Tarif courrier « B » 1-100g pour grandes quantités du 1.1.2001 au 31.12.2003



Tarif courrier « B » Midilette 240g pour 500 exemplaires/envoi

(Base 70 c + 0,5 c/10 g, soit 24 x 0,5 c) = 12 c + 70 c = 82 c)



sur vignette autocollante (groupe « IV ») N° 2113 (avec filigrane « d »)
(avec ligne partiellement manquante sous « HELVETIA »)

b) « 4 M/b » avec « 0 » comme premier chiffre-valeur

Tarif courrier « B » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



L'empreinte « 4 M/b » sans couronne « U » existe bel et bien contrairement à la remarque du catalogue Dürst (R)

1. Empreintes des anciennes machines à affranchir

1.12 Type « 4 N » Pitney Bowes 6600

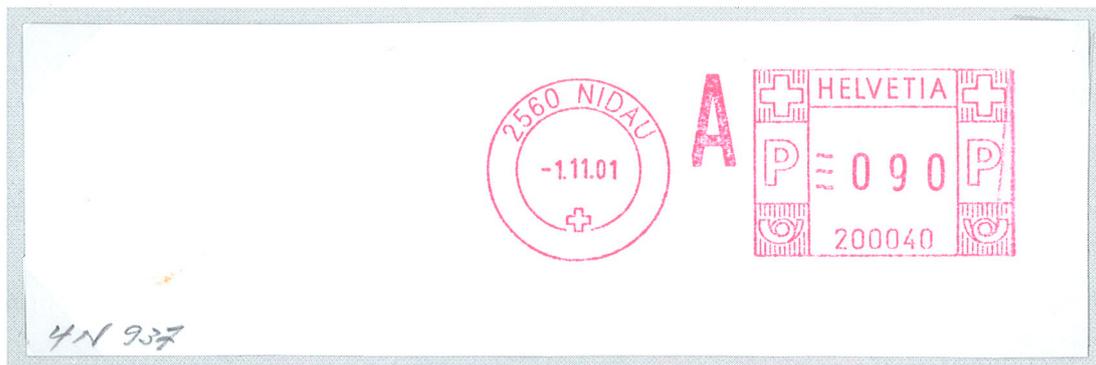
machines mises en service en 1992

Tarif courrier « B » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



publicité déplacée vers le bas

Tarif pour courrier « A »



Tarif courrier « A » Grande lettre 1-500g du 1.1.2001 au 31.3.2006



sur étiquette autocollante (groupe « V ») N° 2145 (avec encadrement bleu)

Tarif courrier « A » Midilette 101-250g dès le 1.1.2001



avec cadre extérieur droit cassé

1. Empreintes des anciennes machines à affranchir

1.12 Type « 4 N » Pitney Bowes 6600

machines mises en service en 1992

Tarif courrier « B » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



avec ligne manquante sous « HELVETIA » et cadre intérieur droit cassé



avec cadre-valeur gravement endommagé (N° 86000) (R)

Tarif courrier « A » 1-100g dès le 1.1.2004



Contrairement à la remarque formulée dans le catalogue Dürst (page 224), la défectuosité des deux empreintes ci-dessus ne provient pas de l'influence d'un objet à l'intérieur du pli, **mais vraiment d'une usure maximum du cadre-valeur** (le cas du N° 31658 est connu depuis le 3.12.2003)

1. Empreintes des anciennes machines à affranchir

1.13 Type « 4 P » Pitney Bowes A 946

machines mises en service en 1992

Tarif courrier « B » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003

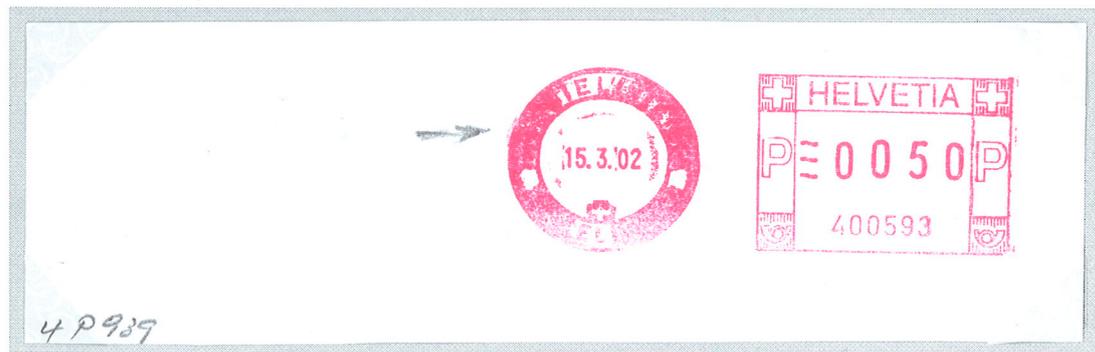


avec couronne escamotée



avec ligne manquante sous « HELVETIA »

Tarif réduit pour grandes quantités en courrier « B »



avec couronne particulièrement encrassée

1. Empreintes des anciennes machines à affranchir

1.14 Type « 4 R » Frama EPS (« Electronic Porto-System ») machines mises en service en 1994 *pour grandes entreprises*

Tarif courrier « B » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



Tarif pour courrier « A »



Par erreur de manipulation deux fois « A » (RR)

(une fois « A » intégré au cadre-valeur et une fois dans le champ publicitaire)

1. Empreintes des anciennes machines à affranchir

1.15 Type « 4 S » Hasler Smile (100 % électronique)

machines mises en service au début 1995 *pour chaînes de travail*

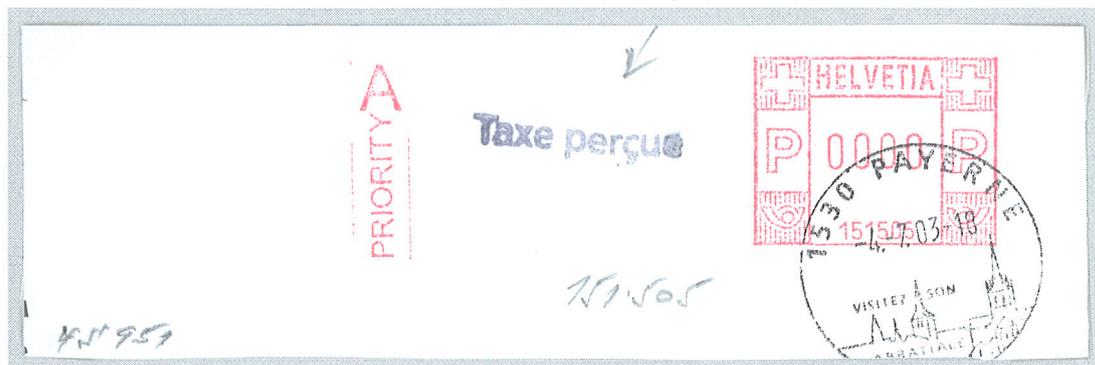
Tarif courrier « B » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



Tarif pour courrier « A »



sur étiquette autocollante (groupe « XV ») N°2285



Vu l'affranchissement erroné de « 0000 » une taxe a été perçue après coup (RR)

1. Empreintes des anciennes machines à affranchir

1.16 Type « 4 T » Pitney Bowes Paragon

machines mises en service en 1995 *pour grandes entreprises*

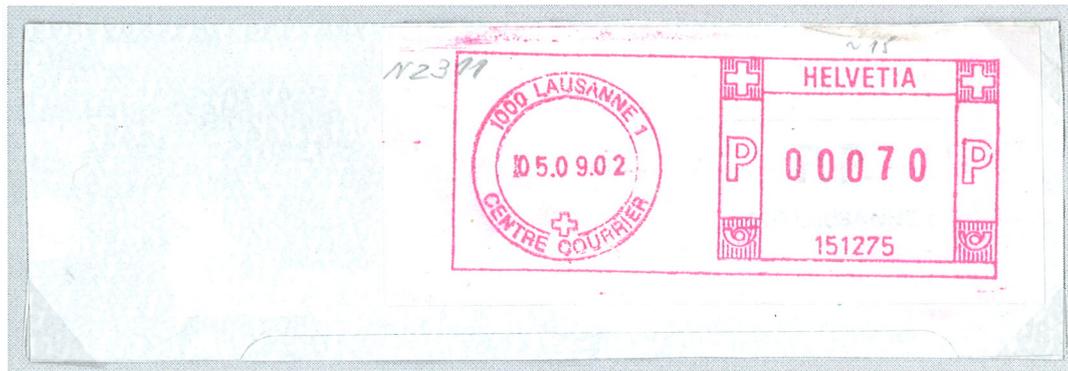
Tarif courrier « B » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



sans couronne sur étiquette autocollante (groupe « V ») N°2164 (avec encadrement bleu)



cadre-valeur avec couronne encadrée dans un rectangle



sur étiquette autocollante (groupe « XVIII ») N°2311

Tarif pour courrier « A »



variante avec « HELVETIA » à 18 mm

1. Empreintes des anciennes machines à affranchir

1.16 Type « 4 T » Pitney Bowes Paragon

machines mises en service en 1995 pour grandes entreprises

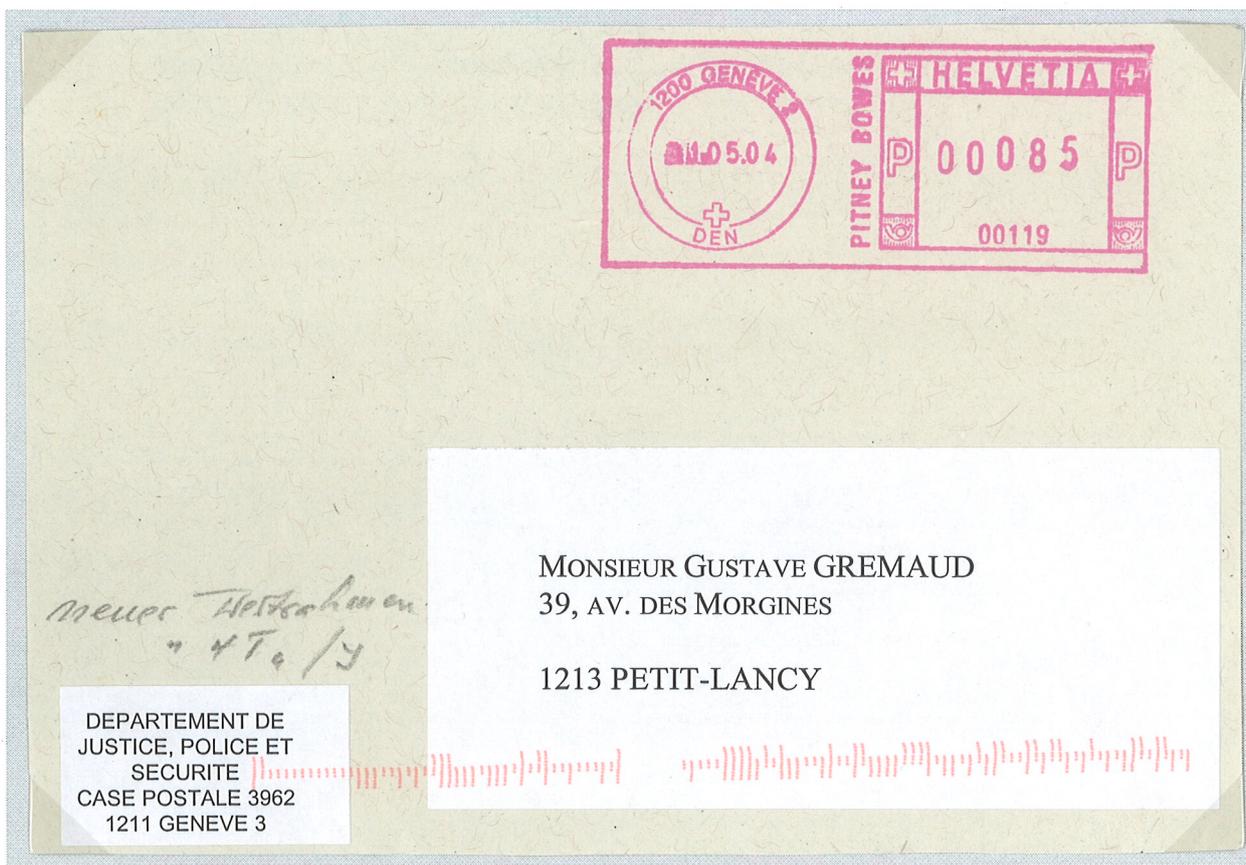
Tarif courrier « B » Grande lettre 1-500g du 1.1.2001 au 31.3.2006



avec ligne manquante sous « HELVETIA »



avec « 3 lignes ondulées » devant la valeur à 4 chiffres



cadre-valeur de type particulier avec « PITNEY BOWES » à gauche

1. Empreintes des anciennes machines à affranchir

1.17 Type « 4 U » Pitney Bowes Easy Mail (impression thermotransfert) machines mises en service en 1995

Tarif courrier « B » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



Tarif pour courrier « A »



avec couronne escamotée



avec « A » intégré au cadre-valeur



avec « A Prioritaire » intégré dans le champ publicitaire

1. Empreintes des anciennes machines à affranchir

1.17 Type « 4 U » Pitney Bowes Easy Mail (impression thermotransfert) machines mises en service en 1995

Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004



avec couronne escamotée



Tarif pour courrier « A »



avec date, mais sans couronne extérieure (RR)

Tarif courrier « B » Maxilette 501-1000g du 1.1.2003 au 31.3.2006



sur étiquette autocollante (groupe « V ») N°2152 (avec encadrement bleu)

1. Empreintes des anciennes machines à affranchir

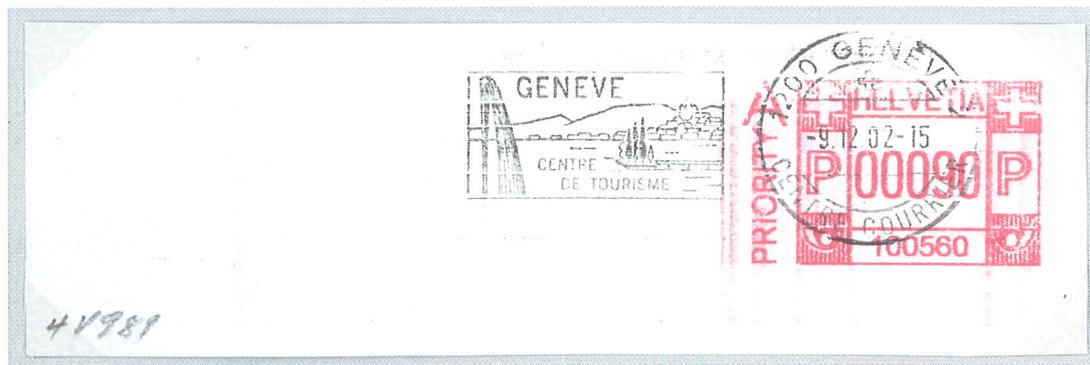
1.18 Type « 4 V » Frama Sensonic 2000 (thermotransfert)

machines mises en service dès juillet 1998

Tarif courrier « B » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



Tarif pour courrier « A »



avec couronne escamotée



Lors de l'impression verticale de « A PRIORITY », la distance entre le cadre-valeur et la couronne augmente d'autant

Tarif courrier « A » 1-100g dès le 1.1.2004

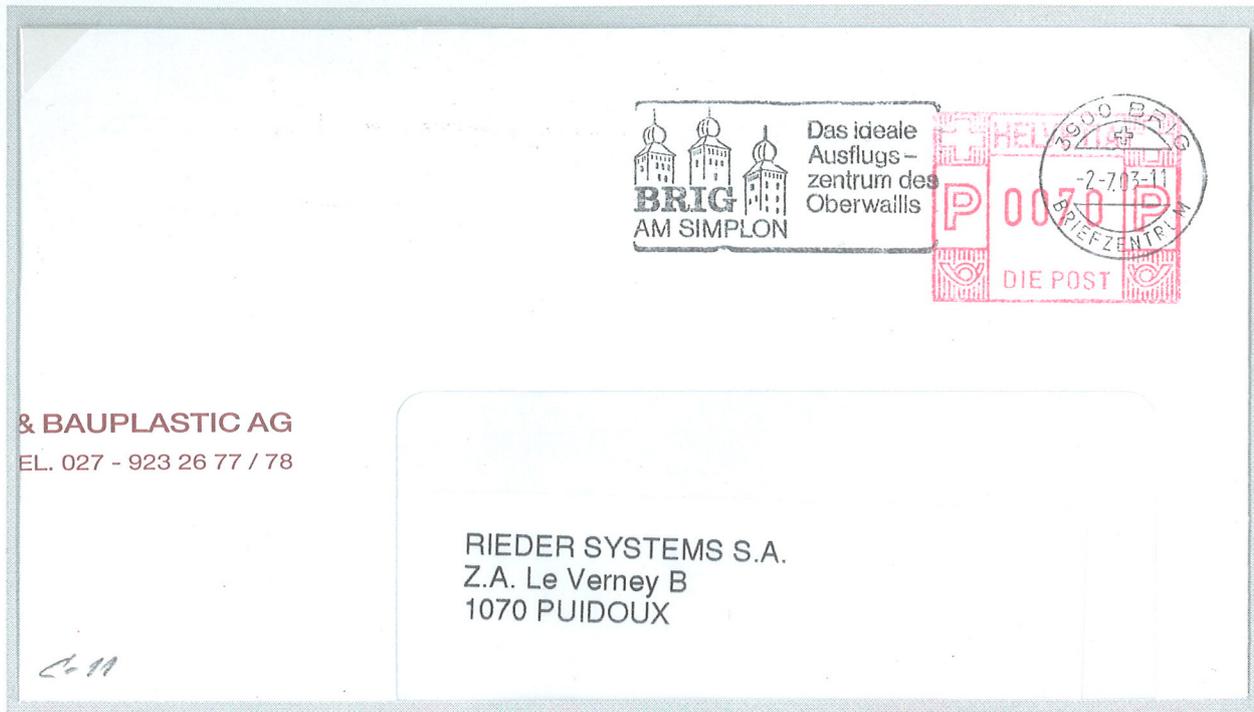


Le type « 4 V » est le seul type d'empreintes avec le « NPA » au bas de la couronne

1. Empreintes des anciennes machines à affranchir

1.19 Entiers postaux Hasler Mailmaster Type « 4 K » dès 1998

Tarif courrier « B » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



avec la mention « DIE POST » en lieu et place du N° de machine

Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004 pour grandes quantités



oblitération du 17.8.2006 de « Bern 1 Schanzenpost/Schalter »

Normalement LA POSTE avait fixé au 31.12.2005 la dernière date d'utilisation des « terminaux conventionnels à impression rotative ou à plat »

2. Empreintes rouges des machines à affranchir avec cliché-valeur à croix blanche

2.1 Type « 6 H » Frama

a) avec « CH » en lettres normales

Tarif courrier « B » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



valeur à 3 chiffres « F 2 »



valeur à 4 chiffres « F 2 », avec cadre-valeur déplacé à droite (RR)

Tarif Lettre signature 1-500g du 1.1.2001 au 31.3.2006



avec couronne escamotée

Tarif courrier « A » Grande lettre 1-500g du 1.1.2001 au 31 3.2006



sur étiquette autocollante (groupe « XI ») N°2239

2. Empreintes rouges des machines à affranchir avec cliché-valeur à croix blanche

2.1 Type « 6 H » Frama

b) avec ligne au-dessus du N° de machine (Type « 6 H/Ln »)

Tarif courrier « A » 1-100g dès le 1.1.2004



c) avec « CH » en lettres grasses (Type « 6 H/g »)

Tarif courrier « A » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



L'année « 2013 » est fausse, il s'agit de « 2003 »

Normalement il ne devrait plus avoir d'empreintes rouges après le 31.12.2005

Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004

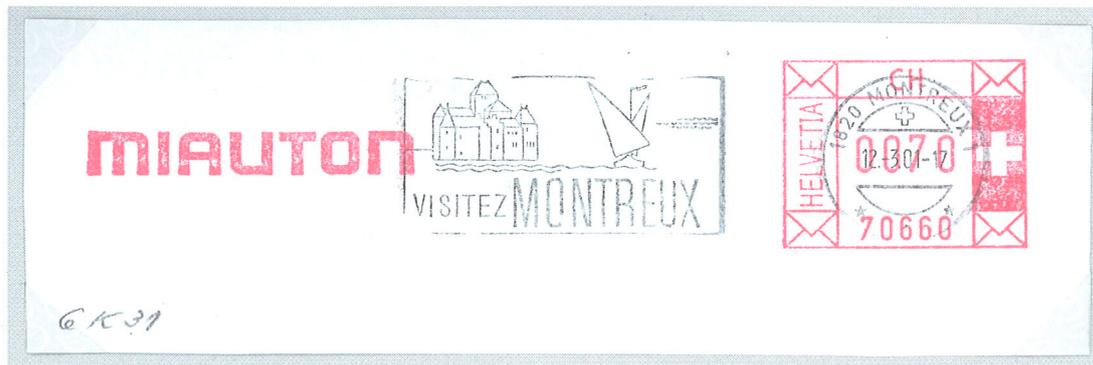


2. Empreintes rouges des machines à affranchir avec cliché-valeur à croix blanche

2.2 Type « 6 K » Ascom (Format 32 x 25 mm)

a) avec "CH" en lettres normales

Tarif courrier « B » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



Tarif pour courrier « A »



Tarif courrier « A » Grande lettre 1-500g du 1.1.2001 au 31.3.2006



sur étiquette autocollante (groupe « XV ») N°2284



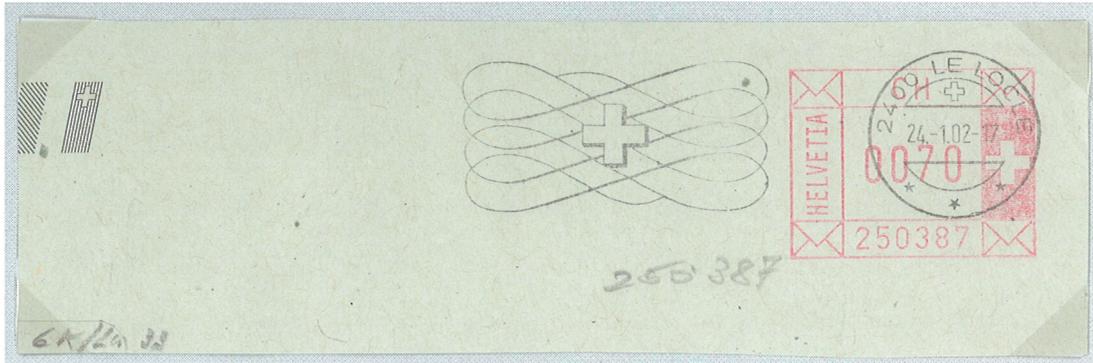
Taxe postale imprimée sur le support de l'étiquette autocollante (groupe « XV ») N°2284 (RRR)

2. Empreintes rouges des machines à affranchir avec cliché-valeur à croix) blanche

2.2 Type « 6 K » Ascom (Format 32 x 25 mm)

b) avec ligne au-dessus du N° de machine (Type « 6 K/Ln »)

Tarif courrier « B » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



avec couronne escamotée



Tarif pour courrier « A »



Tarif Lettre signature, sans responsabilité 1-500g du 1.1.2001 au 31.3.2006



2. Empreintes rouges des machines à affranchir avec cliché-valeur à croix blanche

2.2 Type « 6 K » Ascom (Format 32 x 25 mm)

c) avec « CH » en lettres grasses (Type « 6 K/g »)

Tarif courrier « B » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003

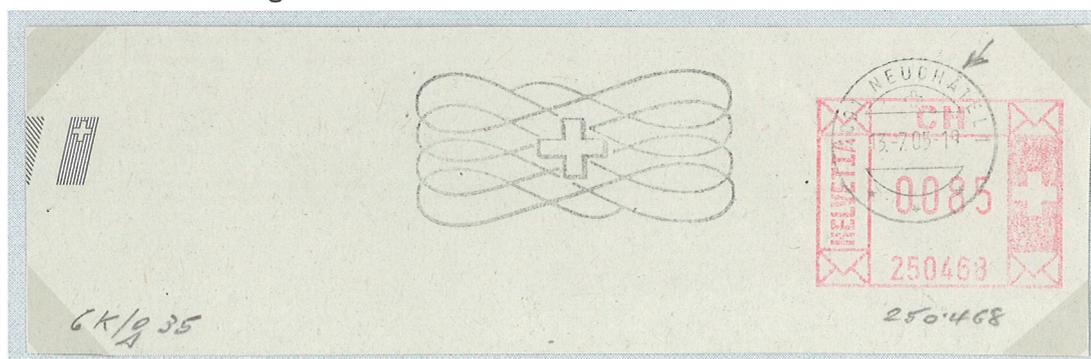


sur étiquette autocollante (groupe « XV ») N°2282



avec couronne escamotée

Tarif courrier « A » 1-100g dès le 1.1.2004



2. Empreintes rouges des machines à affranchir avec cliché-valeur à croix blanche

2.3 Type « 6 N » Pitney Bowes 6600

Tarif courrier « A » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



avec « A » intégré au cadre-valeur

Tarif courrier « A » Grande lettre 1-500g du 1.1.2001 au 31.3.2006



sur étiquette autocollante privée avec angles arrondis N°2320
sans cadre ni perforation, donc ne correspondant pas aux prescriptions postales (RR)

Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004



2. Empreintes rouges des machines à affranchir avec cliché-valeur à croix blanche

2.4 Type « 6 P/Ln » Pitney Bowes A 946

Tarif courrier « B » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



Tarif pour courrier « A »



sur étiquette autocollante (groupe « V ») N°2152 (avec encadrement bleu)

Tarif courrier « B » Grande lettre 1-500g du 1.1.2001 au 31.3.2006



sur étiquette autocollante (groupe « IV ») N°2113

2. Empreintes rouges des machines à affranchir avec cliché-valeur à croix blanche

2.5 Type « 6 R » Frama « EPS » (Electronic-Porto-System)

a) avec « CH » en lettres normales

Tarif courrier « B » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



Tarif pour courrier « A »



Tarif courrier « A » *Maxilette* 501- 1000g du 1.1.2003 au 31.3.2006



Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004



2. Empreintes rouges des machines à affranchir avec cliché-valeur à croix blanche

2.5 Type « 6 R » Frama « EPS » (Electronic-Porto-System)

b) avec ligne au-dessus du N° de machine (« 6 R/Ln »)

Tarif courrier « A » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



sur étiquette autocollante (groupe « XI ») N°2239

Tarif courrier « A » 1-100g dès le 1.1.2004



avec couronne escamotée



avec couronne « U »

2. Empreintes rouges des machines à affranchir avec cliché-valeur à croix blanche

2.5 Type « 6 R » Frama « EPS » (Electronic-Porto-System)

c) avec « CH » en lettres grasses (Type « 6 R/g »)

Tarif courrier « A » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



avec couronne escamotée



avec couronne « U »

Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004



Tarif pour le courrier « A »



2. Empreintes rouges des machines à affranchir avec cliché-valeur à croix blanche

2.6 Type « 6 S » Ascom « Smile »

a) avec « CH » en lettres normales

Tarif courrier « A » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



b) avec « CH » en lettres grasses (Type « 6 S/g »)

Tarif courrier « B » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



2.7 Type « 6 T » Pitney Bowes « PB Paragon »

Tarif courrier « A » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



« CH » en lettres grasses
avec couronne spéciale au nom du titulaire de la machine (R)

3. Empreintes bleues des machines à affranchir avec cliché-valeur à croix blanche

3.1 Type « 7 K » Ascom (seulement pour les machines N° 1280 / 57640 et 450316)

Tarif courrier « A » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004



Le passage du rouge au bleu a donné un violet (du 3.1.06 au 20.1.06) (RRR)



avec couleur bleue effective

4. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 1 »)

4.1 Type « 5 K » Ascom (cadre-valeur 32 x 25 mm)

Tarif courrier « A » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003

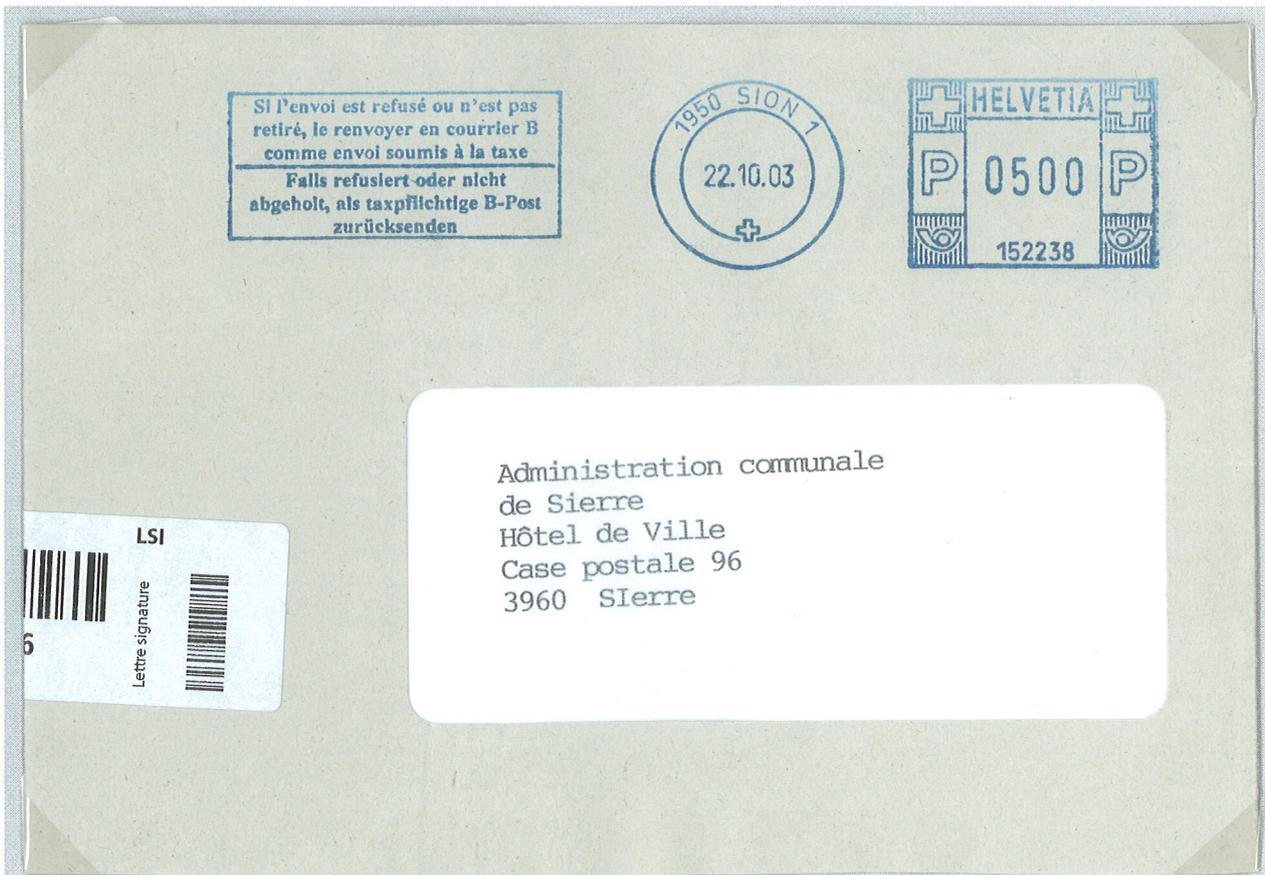


avec couronne escamotée

Tarif courrier « B » Grande lettre 1-500g du 1.1.2001 au 31.3.2006



Tarif Lettre signature (sans responsabilité) 1-500g du 1.1.2001 au 31.3.2006



avec indication, en cas de retour, de renvoyer en courrier « B »

4. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 1 »)

4.1 Type « 5 K » Ascom (cadre-valeur 32 x 25 mm)

Tarif courrier « B » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



avec numéro de référence à gauche du cadre-valeur

Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004



avec couronne de 27 mm

Tarif courrier « B » *Midilette* 101-250g dès le 1.1.2001



Dans ce cas particulier, il ne s'agit pas d'une empreinte « 5 K » mais d'un « 4 K » avec une couleur erronée. En effet, le titulaire de la machine a employé le **bleu** à la place du rouge jusqu'à ce qu'il s'est vu obligé de revenir à la couleur correcte (le rouge), car sa machine selon LA POSTE n'était pas compatible avec le système « *dit intelligent* ».

Sa machine n'était pas à prépaiement. (RRR)

4.2 Type « 5 KK » Ascom (cadre-valeur 35 x 24 mm)

Tarif courrier « B » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



4. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 1 »)

4.3 Type « 5 P » Pitney Bowes « A 946 »

Tarif courrier « A » 1- 100g du 1.1.2001 au 31.12.2003

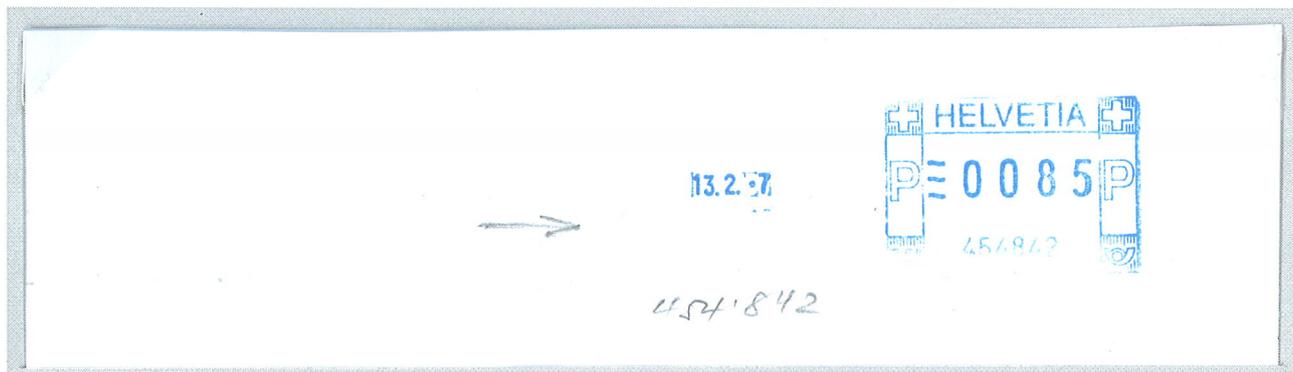


Tarif courrier « B » Midilette 101-250g dès le 1.1.2001

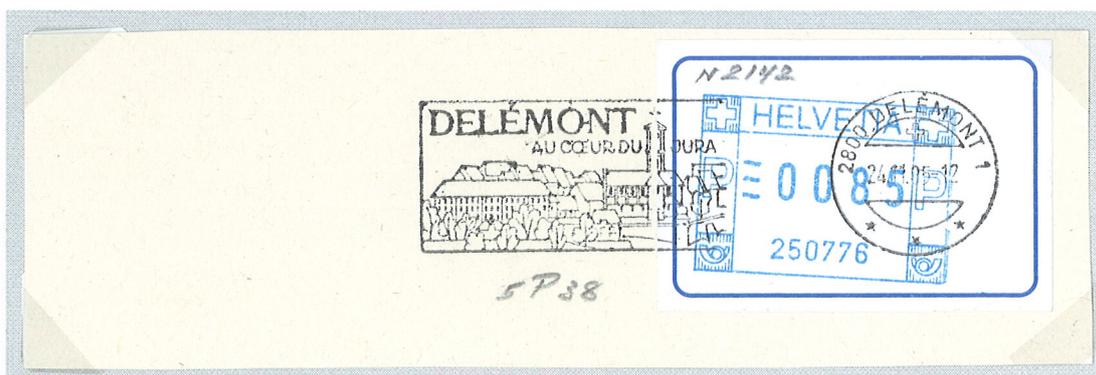


sur étiquette autocollante (groupe « IV ») N°2111 (avec filigrane « c »)

Tarif courrier « B » dès le 1.1.2004



date 13.2..7 sans couronne (N° machine de la maison Pitney Bowes, Effretikon) (RRR)



sur étiquette autocollante (groupe « V ») N°2142 (avec encadrement bleu)

4. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 1 »)

4.4 Type « 5 T » Pitney Bowes « Paragon »

Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004



sans cadre à gauche et sans couronne



service d'Affranchissement Poste/ 17 = Centre régional FRIBOURG



12 = Centre régional GENÈVE – avec 3 vagues comme premier chiffre

Tarif courrier « B » Grande lettre 101-500g dès le 1.4.2006



service d'Affranchissement Poste/ 10 = Centre principal LAUSANNE

4. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 1 »)

4.4 Type « 5 T » Pitney Bowes « Paragon »

Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004



service d'Affranchissement Poste/ 19 = Centre régional SION



Frankieren Post/ 50 = Centre régional AARAU



servizio di Affrancatura Posta/ 65 = Centre régional BELLINZONA



1700 Fribourg 1 = Centre Courrier Distribution

4. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 1 »)

4.4 Type « 5 T » Pitney Bowes « Paragon »

Variétés :



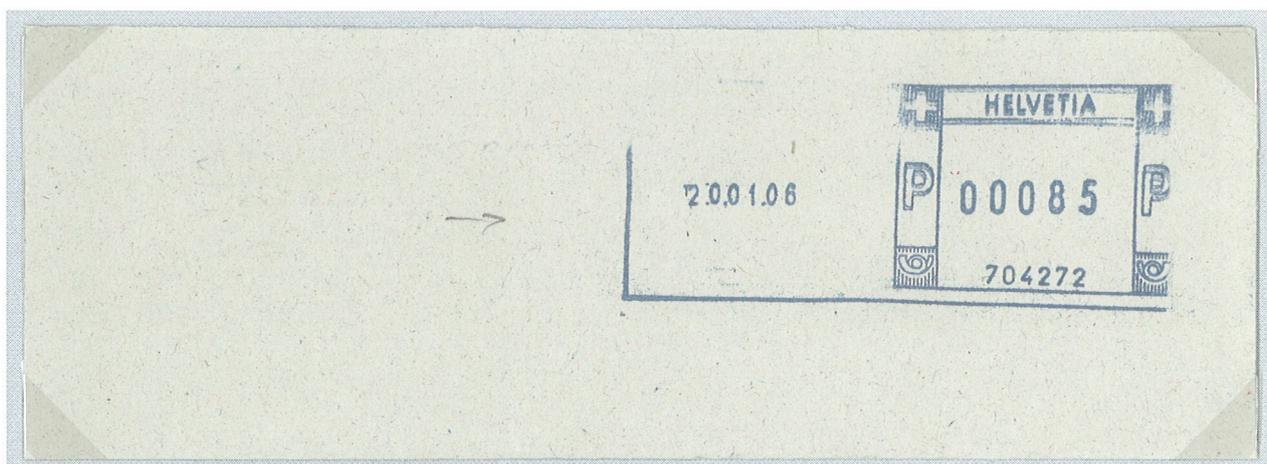
service d'Affranchissement Poste/ 10 = erreur d'encrage (RRR)



service d'Affranchissement Poste/ 12 = couronne extérieure inversée (RR)



Frankieren Post/ 80 = couronne extérieure inversée (RR)



avec date, mais sans couronne (RRR)

Selon information de la maison « PB » qui a vendu 26 machines à encrage bleu, celles-ci ne sont pourtant pas vraiment des machines dites intelligentes

4. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 1 »)

4.5 Type « 5 U » Pitney Bowes « Easy Mail »

Tarif courrier « B » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



Tarif pour courrier « A »

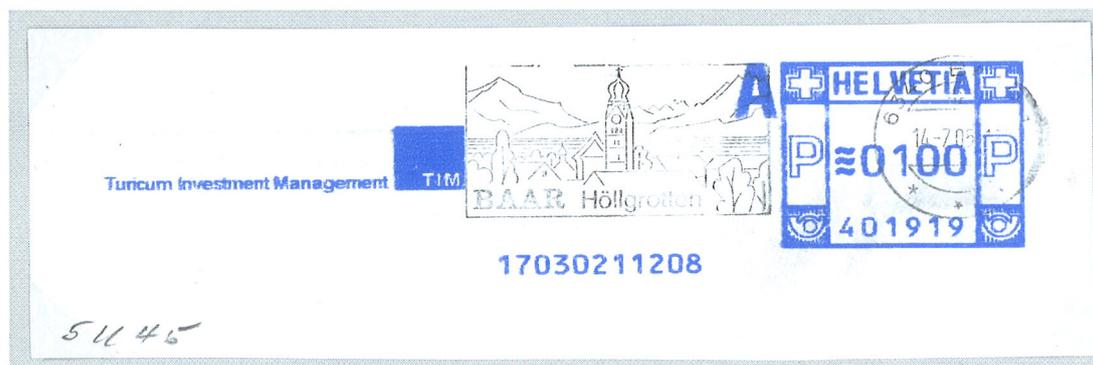


Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004



un N° 700000 est plutôt inhabituel pour une empreinte « 5 U »

Tarif pour courrier « A »



avec couronne escamotée

4. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 1 »)

4.6 Type « 5 V/Ln » Frama « Sensonic 2000 »

Tarif courrier « A » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003

Berger AG

Verzollungsagentur

Internationale Transporte
Postfach 426 CH 4019 Basel



PRIORITY A



50104457
Alcan Aluminium Valais SA
Mr. Zuber
3965 Chippis

Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004

Berger AG

Verzollungsagentur

Internationale Transporte
Postfach 426 CH 4019 Basel



Administration communale
de Sierre
Service du Personnel
case postale 96
3960 Sierre

Le type « 5 V/Ln » a toujours une ligne au-dessus du N° de machine.

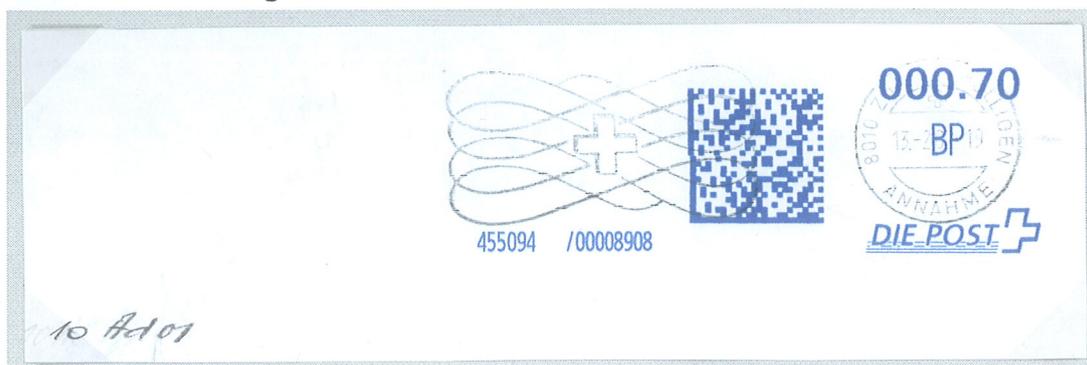
Comme le « 4 V », le « 5 V/Ln » est le seul de ce type avec le « NPA » au bas de la couronne.

5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.1 Type « 10 A » Ascom « InteliPost 36 et 54 » (en service dès 2001)

a) DIE POST :

Tarif courrier « B » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



« BP » signifie que la machine n'était pas encore programmée



sur étiquette autocollante (groupe « XIII ») N°2265 w (avec 6 encoches)



sans pot commun d'après la directive de « LA POSTE » de décembre 2002

cette directive n'est pas encore appliquée d'une manière générale

5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.1 Type « 10 A » Ascom « InteliPost 36 et 54 » (en service dès 2001)

a) DIE POST :

Tarif Lettre Signature (sans responsabilité) 1-500g du 1.1.2001 au 31.3.2006



Le N° de machine couvert par l'étiquette « LSi » est « 455'751 »

Tarif courrier « B » Midilette 101-250g dès le 1.1.2003



sur étiquette autocollante (groupe « XV ») N°2285

Tarif courrier « A » Maxilette 501-1000g du 1.1.2003 au 31.3.2006



sur étiquette autocollante (groupe « XV ») N°2284

5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.1 Type « 10 A » Ascom « InteliPost 36 et 54 » (en service dès 2001)

a) DIE POST :

Variétés :



WOFHAUSEN au lieu de « WOLFHAUSEN » (RRR)



Empreinte DIETLIKON N° 456290 : le haut en bleu, le bas en noir (RRR)



Empreinte DIETLIKON N° 456290 : le haut en noir, le bas en bleu (RRR)



9 zéros pour la machine N° 202232 (RRR)

5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.1 Type « 10 A » Ascom « InteliPost 36 et 54 » (en service dès 2001)

b) LA POSTE :

Tarif courrier « B » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



Tarif courrier « B » Grande lettre 1-500g du 1.1.2001 au 31.3.2006



sur étiquette autocollante (groupe « V ») Pitney Bowes N°2145

Tarif courrier « B » Midilette 101-250g dès le 1.1.2001



sur étiquette autocollante (groupe « XV ») N°2285

5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.1 Type « 10 A » Ascom « InteliPost 36 et 54 » (en service dès 2001)

b) LA POSTE :

Variétés :



BEVILLARD (avec deux « L ») (RRR)



GAROUGE (au lieu de Carouge) (RRR)



sans le N° de machine « 152880 » (RRR)



avec « NPA 3979 » (au lieu du N° de machine « 152984 ») (RRR)

5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.1 Type « 10 A » Ascom « InteliPost 36 et 54 » (en service dès 2001)

c) LA POSTA :

Tarif courrier « B » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



« BP » signifie que la machine n'était pas encore programmée

Tarif pour courrier « A »



Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004



Genestrerio en lettres minuscules (nouvelle tendance dès la fin 2004)

5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.2 Type « 10 B » Frama 1 Office Mail/Thermotransfert (en service en 2001-2002)

a) DIE POST:

Tarif courrier « B » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



« BP » signifie que la machine n'était pas encore programmée



b) LA POSTE :

Tarif courrier « B » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



Tarif pour courrier « A »



Les empreintes « 10 B » Office Mail sont toujours à 9 chiffres (avec les 3 zéros initiaux). De plus la distance « date et valeur » est de 61mm contrairement aux empreintes C/Cz/D dont la distance est de 65 mm.

(R)

5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.3 Type « 10 Cz » Frama 3 Mailmax/Thermotransfert/à 6 chiffres

a) DIE POST :

(en service en 2001-2006)

Tarif courrier « B » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



Tarif pour courrier « A »



b) LA POSTE :

Tarif courrier « A » Grande lettre 1-500g du 1.1.2003 au 31.3.2006



sur étiquette autocollante (groupe XVI) avec grosse perforation

c) LA POSTA :

Tarif courrier « B » dès le 1.1.2004



Jusqu'au début 2006, on trouve des empreintes avec un N° de machine à 6 chiffres sans les 3 zéros) (R)

5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.3 Type « 10 Cz » Frama 3 Mailmax/Thermotransfert /à 6 chiffres

Variétés :

(en service en 2001-2006)



Martigny (au lieu de Martigny) (RRR)

Avec erreur de couleur (rouge au lieu de bleu)



1200 Genève 26 (RRR)



Avec fiche-réclame locale N° 3.70m « GENÈVE Centre de tourisme » (RRR)



1920 Martigny (RRR)

5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.4 Type « 10 C » Frama 2 Mailmax/Thermotransfert/à 9 chiffres

a) DIE POST :

(en service dès 2005)

Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004



Tarif courrier « A » Midilette 101-250g dès le 1.1.2001



sur étiquette autocollante avec un encadrement noir N°2321

b) LA POSTE :

Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004



c) LA POSTA :

Tarif courrier « A » 1-100g dès le 1.1.2004



Dès la fin 2005, la maison FRAMA a **uniformisé** la numérotation des empreintes « 10 C »/Thermotransfert en programmant des N° à 9 chiffres (avec 3 zéros initiaux)

5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.4 Type « 10 C » Frama 2 Mailmax/Thermotransfert/à 9 chiffres

Variétés :

(en service dès 2005)



1731 Ependes FR avec erreur de couleur : rouge au lieu de bleu (RRR)



1005 Lausanne avec le logo « DIE POST » au lieu de « LA POSTE » (R)



2034 Peseux avec le logo « DIE POST » au lieu de « LA POSTE » (R)



2557 Studen BE avec le logo « LA POSTE » au lieu de « DIE POST » (R)

5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.5 Type « 10 D » Frama 4 Mailmax/à Jet d'encre (en service dès 2001)

a) DIE POST :

Tarif courrier « B » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



avec réclame de la maison Frama

Tarif pour courrier « A »



avec réclame pour l'Exposition nationale 2002 (R)

b) LA POSTE :

Tarif courrier « B » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



avec fiche-réclame de la commune de Bex

c) LA POSTA :

Tarif courrier « B » 1-100g du 1.1.2001 au 31.12.2003



Les empreintes des machines à « jet d'encre » ont toujours un N° à 9 chiffres

5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.5 Type « 10 D » Frama 4 Mailmax/à Jet d'encre (en service dès 2001)

Variétés :



le lieu manque = « St. Gallen » (RR)



2500 Biel/Bienne avec le logo « LA POSTE » au lieu de « DIE POST » (R)



1000 Lausanne avec le logo « DIE POST » au lieu de « LA POSTE » (R)



Deux « slug » différents pour « Courrier A »

(une fois comme produit « A STANDARD » et une fois dans le champ publicitaire) (R)

5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.6 Type « 10 E » Pitney Bowes 1 DM 210 et 390 (en service en 2003 -2005)

a) DIE POST :

Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004



Tarif courrier « A » du 1.1.2001 au 31.12.2003



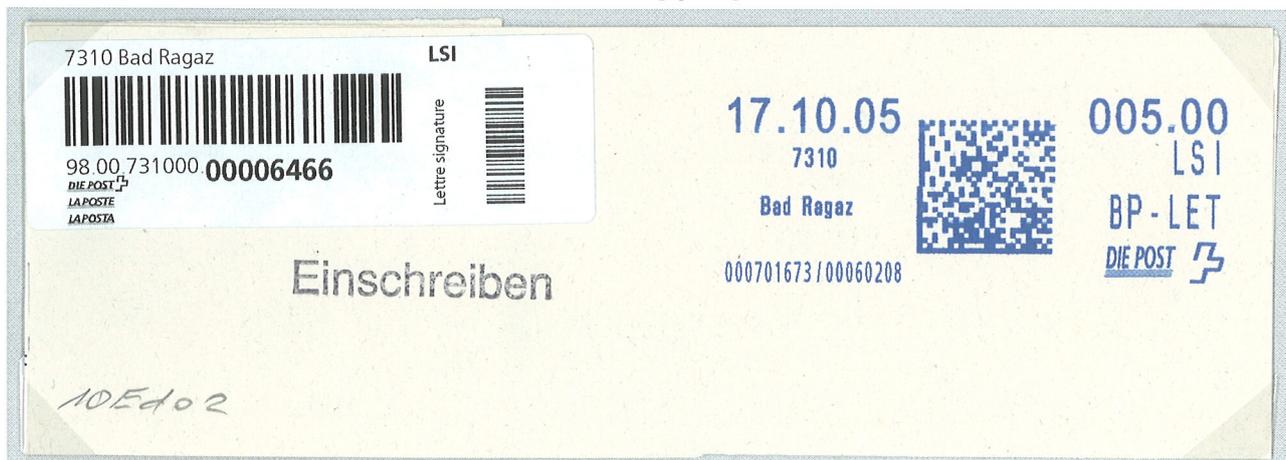
drôle de façon d'abrégé « Wangen b. D.bend/orf » (RRR)

Tarif courrier « A » Grande lettre 1-500g du 1.1.2001 au 31.3.2006



sur étiquette autocollante (groupe « V ») N°2152 (100 x 40 mm) avec oblitération « Roulette »

Tarif Lettre Signature (sans responsabilité) 1-500g jusqu'à B4 du 1.1.2005 au 31.3.2006



5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.6 Type « 10 E » Pitney Bowes 1 DM 210 et 390 (en service en 2003-2005)

b) LA POSTE :

Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004



Tarif Midilette 101-250g dès le 1.1.2001



Tarif courrier « A » 1-100g dès le 1.1.2004



avec date escamotée et sans « slug »



5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.7 Type « 10 F » Neopost 1 IJ25 (avec « data-matrix » 15 x 15 mm)

a) DIE POST :

(en service en 2004-2005)

Tarif courrier « A » 1-100g dès le 1.1.2004



NPA et lieu + A-PRIORITI en gros caractères

b) LA POSTE :

Tarif courrier « A » 1-100g dès le 1.1.2004



Caisse de Pensions Paritaire de

NPA et lieu + A PRIORITY en petits caractères

c) LA POSTA :

Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004



NPA et lieu en petits caractères

Les empreintes « 10 F » ne portent pas de pot commun (slug); si nécessaire, l'indication de service est notée dans le champ publicitaire (par exemple : « A – Priority »). (R)

Dès le type « 10 F » le nombre d'empreintes n'est plus enregistré.

5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.7 Type « 10 Fz » Neopost 1 IJ25 (avec « data-matrix » 15 x 15 mm)

a) DIE POST :

(en service en 2004-2005)

Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004



Tarif pour courrier « A »



Comme pour les empreintes « 10 F », l'indication de service (slug) est notée dans le champ publicitaire

Les empreintes « 10 Fz » portent toutes un numéro de machine à 6 chiffres (RRR) (sans les 3 zéros initiaux)

5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.8 Type « 10 G » Neopost 2 (avec « data-matrix » 11 x 11 mm)

a) DIE POST :

(en service dès 2005)

Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004



« A-POST » a été *introduit par erreur* dans le champ publicitaire (RR)

Tarif Grande lettre 1-500g du 1.1.2005 au 31.3.2006



Tarif Grande lettre 1-100g dès le 1.4.2006



5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.8 Type « 10 G » Neopost 2 (avec « data-matrix » 11 x 11 mm)

a) DIE POST :

(en service dès 2005)

Tarif courrier « A » 1-100g dès le 1.1.2004



La date du 11.07.06 a été tracée par LA POSTE, car cette lettre portant un port « Courrier A » a été déposée après l'heure requise pour l'envoi du jour.

(d'où le timbre dateur apposé comme justificatif)

Tarif « A » Midilette 101-250g dès le 1.4.2006



sur étiquette autocollante (Groupe « XV ») N°2284

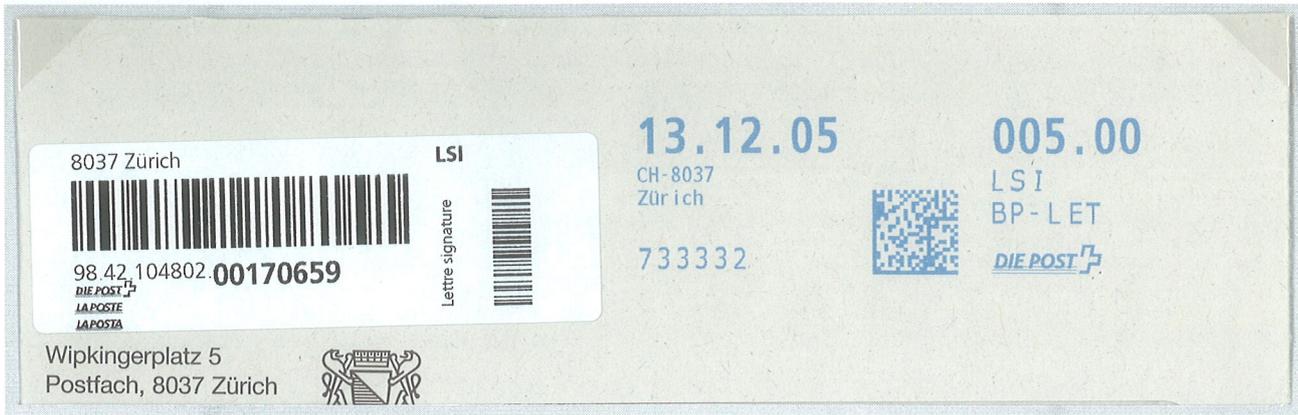
5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.8 Type « 10 G » Neopost 2 (avec « data-matrix » 11 x 11 mm)

a) DIE POST :

(en service dès 2005)

Tarif Lettre signature (sans responsabilité) 1-500g du 1.1.2005 au 31.3.2006



Tarif Recommandé Suisse (avec responsabilité jusqu'à FR 500.-) 1-100g dès le 1.4.2006



Avec indication de service « REFUSIERT B-POST RETOUR » (R)

5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.8 Type « 10 G » Neopost 2 (avec « data-matrix » 11 x 11 mm)

a) DIE POST :

(en service dès 2005)

Variétés :



un rectangle bleu à la place du logo « DIE POST » (RRR)



un petit carré bleu à la place du tiret (RRR)



le logo « DIE POST » n'apparaît pas (RRR)



Lausanne avec le logo « DIE POST » au lieu de « LA POSTE » (R)

5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.8 Type « 10 G » Neopost 2 (avec « data-matrix » 11 x 11 mm)

a) DIE POST :

(en service dès 2005)

Variétés :

avec logo « DIE POST » au lieu de « LA POSTE »



CH – 3960 Sierre (R)



CH – 1020 Renens VD 1 (R)



CH – 1200 Genève 28 Ballexe. (sans le « t » vu le manque de place) (RR)



CH – 3963 Crans-Montana 2 (R)

5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.8 Type « 10 G » Neopost 2 (avec « data-matrix » 11 x 11 mm)

b) LA POSTE :

(en service dès 2005)

Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004



sans le « slug » B STANDARD



empreinte de l'Office des Poursuites d'Entremont *Valais* (La Justice)

Tarif Grande lettre 1-500g du 1.1.2001 au 31.3.2006



sur étiquette autocollante privée 150 x 40 mm (sans perforation ou sans cadre)

Tarif Grande lettre 101-500g dès le 1.4.2006



sur étiquette autocollante (groupe « XV ») N°2286

5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.8 Type « 10 G » Neopost 2 (avec « data-matrix » 11 x 11 mm)

b) LA POSTE :

(en service dès 2005)

Tarif courrier « A » 1-100g dès le 1.1.2004



sans le « slug » A STANDARD

Tarif Grande lettre 101-500g dès le 1.4.2006



sur étiquette autocollante (groupe « XV ») N°2284

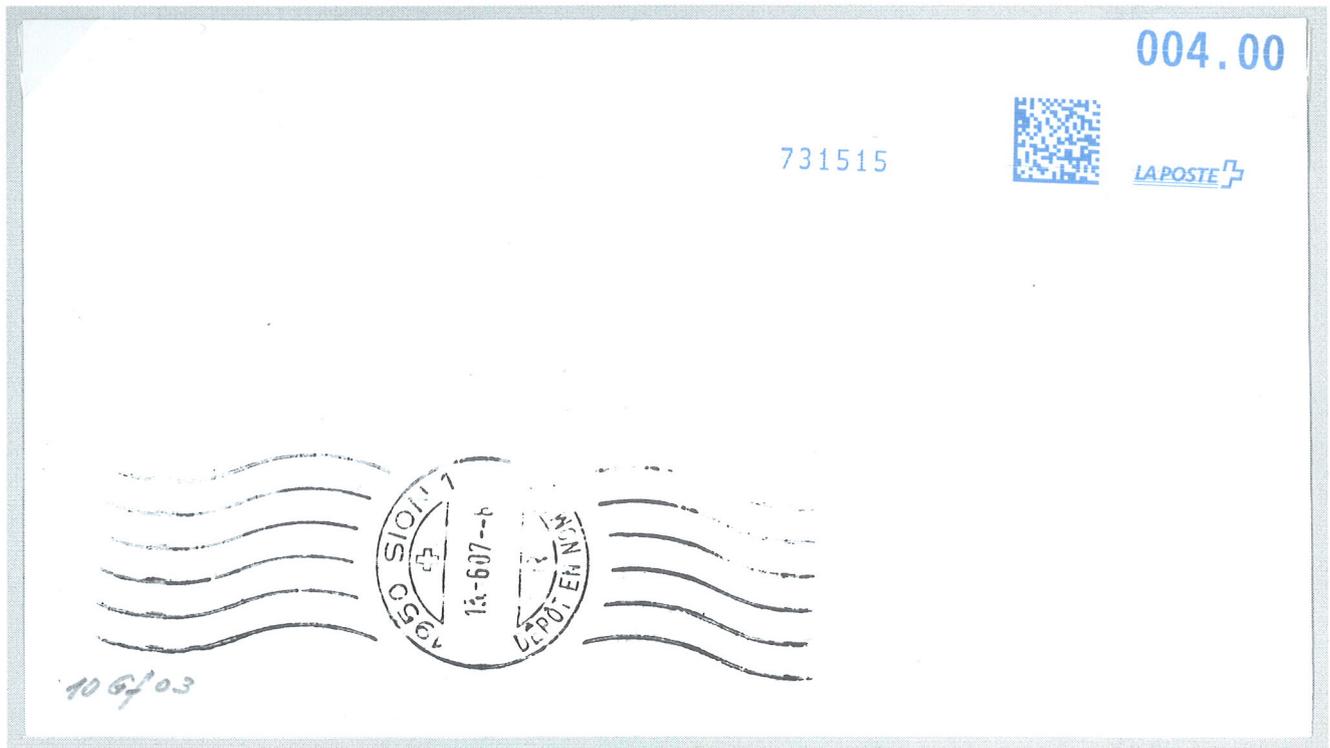
5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.8 Type « 10 G » Neopost 2 (avec « data-matrix » 11 x 11 mm)

b) LA POSTE :

(en service dès 2005)

Tarif courrier « B » Grande lettre 501-1000g dès le 1.4.2006



avec oblitération « Roulette » (1950 Sion 1 Dépôt en nombre) (R)

Tarif Recommandé Suisse (avec responsabilité jusqu'à FR 500.-) 1-100g dès le 1.4.2006



avec indication de service « RETOUR EN A » (si refusé) (R)

5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.8 Type « 10 G » Neopost 2 (avec « data-matrix » 11 x 11 mm)

b) LA POSTE :

(en service dès 2005)

Variétés :



manquent NPA « CH-1001 » et le « slug » A (R)



le « slug » (XXXX TEX) est totalement inconnu (RRR)



le logo « LA POSTE » manque (RRR)



Brügg BE avec le logo « LA POSTE » au lieu de « DIE POST » (R)

5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.8 Type « 10 G » Neopost 2 (avec « data-matrix » 11 x 11 mm)

c) LA POSTA :

(en service dès 2005)

Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004



Tarif pour courrier « A »



5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.9 Type « 10 H » Pitney Bowes 2 (avec « data-matrix » 11 x 11 mm)

a) DIE POST :

(en service dès 2005)

Tarif courrier « B » dès le 1.1.2004



Tarif pour courrier « A »



sans NPA et sans lieu (*en réalité « 9248 Bichwil »*) (R)

Tarif Recommandé Suisse (avec responsabilité jusqu'à FR 500.-) 1-100g dès le 1.4.2006



prix du produit sans la mention du pot commun (slug)

5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.9 Type « 10 H » Pitney Bowes 2 (avec « data-matrix » 11 x 11 mm)

b) LA POSTE :

(en service dès 2005)

Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004



Tarif Midilette 101-250g dès le 1.1.2001



sur étiquette autocollante (groupe « V ») N°2145 (90 x 36 mm)

Tarif Grande lettre 101-500g dès le 1.4.2006



Tarif pour courrier « A »



5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.9 Type « 10 H » Pitney Bowes 2 (avec « data-matrix » 11 x 11 mm)

b) LA POSTE :

(en service dès 2005)

Tarif *PRIORITY International Europe* 1-20g dès le 1.4.2006

	03.01.07 CH - 3960 Sierre 756150	001.30 PRIORITY Stand 1  LA POSTE 
---	--	--

Tarif *Recommandé Suisse* (avec responsabilité jusqu'à FR 500.-) 101-500g dès le 1.4.2006

<p>Si l'envoi est refusé ou n'est pas retiré, le renvoyer en courrier B comme envoi soumis à la taxe</p>  <p>3960 Sierre 98.00.396000.00269148 Recommandé Suisse</p>	17.04.07 CH - 3960 Sierre 755800	005.50 R Suisse BP-LET  LA POSTE 
<p>10 H 04</p>	<p>Madame Odette Pignat Route d'Orzival 4 3960 Sierre</p>	

c) LA POSTA :

Tarif courrier « A » 1-100g dès le 1.1.2004

	13.04.06 CH - 6805 Mezzovico 755877	001.00 A STANDARD  LA POSTA 
<p>10 H 06</p>		

5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.10 Type « 10J » Pitney Bowes 3 DM 800/900/1000 (« data-matrix » 15 x 15 mm)

a) DIE POST:

(en service dès 2005)

Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004



sans NPA et sans lieu - en réalité « 8600 Dübendorf 1 » (R)



sur étiquette gommée non dentelée pour machine Paragon

Tarif pour courrier « A »



5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.10 Type « 10 J » Pitney Bowes 3 DM 800/900/1000 (« data-matrix » 15 x 15 mm)

b) LA POSTE:

(en service dès 2005)

Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004



Tarif pour courrier « A »



l'encrage bleu peut être différent

5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.11 Type « Jn » Pitney Bowes 4 « Frankieren Post » (« data-matrix » 15 x 15 mm)

(en service dès fin 2006)

EMPREINTES DE COULEUR NOIRE

a) DIE POST:

Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004



Tarif pour courrier « A »



jusqu'au 23.05.07 le N°750268 portait « CH-1000 Affr. Poste / LA POSTE »
en date du 30.05.07 on trouve « CH-3000 Frankieren POST / DIE POST (RR)

Dès le 06.06.07 les indications sont « CH-1000 Affr. Poste / DIE POST »

Tarif Grande lettre 1-100g dès le 1.4.2006



5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.11 Type « 10 Jn » Pitney Bowes 4 « Affr. Poste » (« data-matrix » 15 x 15 mm)

(en service dès fin 2006)

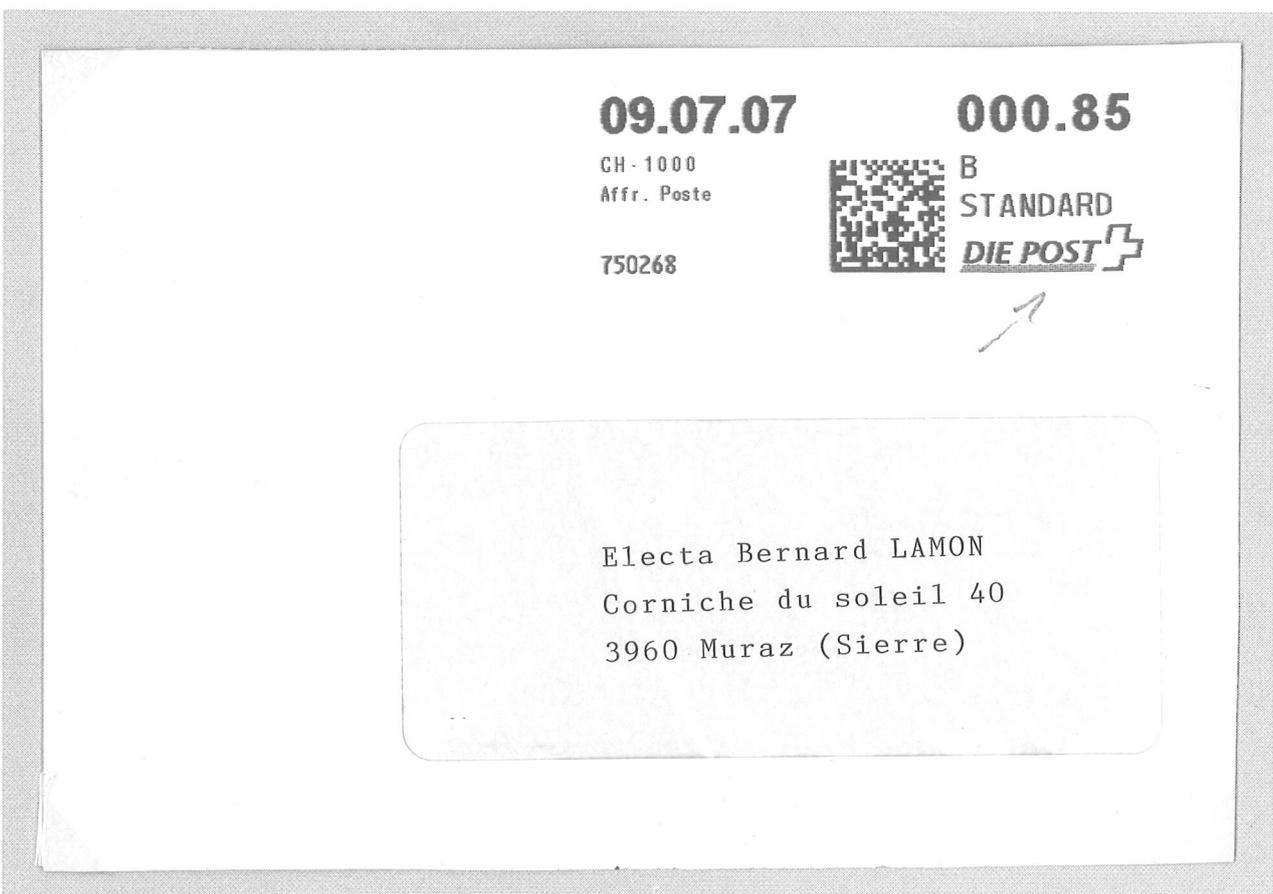
EMPREINTES DE COULEUR NOIRE

b) LA POSTE :

Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004



sur étiquette gommée non dentelée pour machines Paragon



le N°750268 portait initialement « LA POSTE »
dès le 06.06.07, on trouve *anormalement* le logo « DIE POST »

5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.11 Type « 10 Jn » Pitney Bowes 4 « Affr. Poste » (« data-matrix » 15 x 15 mm)

(en service dès fin 2006)

EMPREINTES DE COULEUR NOIRE

b) LA POSTE :

Tarif courrier « A » 1-100g dès le 1.1.2004



la raison du N°30000348 est encore inconnue



couleur erronée « bleue » (au lieu de noire) (RR)



dès le 24.07.07 de couleur noire

5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.12 Type « 10 K » Frama / Thermotransfert (« data-matrix » 14 x 14 mm)

(en service dès 2007)

a) DIE POST:

Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004



Tarif pour courrier « A »



b) LA POSTE :

Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004



Chavannes – Renen. (sans le « s » vu le manque de place) (RR)

Les empreintes des types Frama « 10 K » et « 10 L » portent une numérotation à partir du N° 775000 avec des chiffres plus grands

5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.12 Type « 10 K » Frama / Thermotransfert (« data-matrix » 14 x 14 mm)

(en service dès 2007)

b) LA POSTE:

Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004



avec date / NPA / lieu escamotés (*sans oblitération d' « Ecublens-Lausanne »*)



Bussigny-Lausann. (*sans le « e » vu le manque de place*)

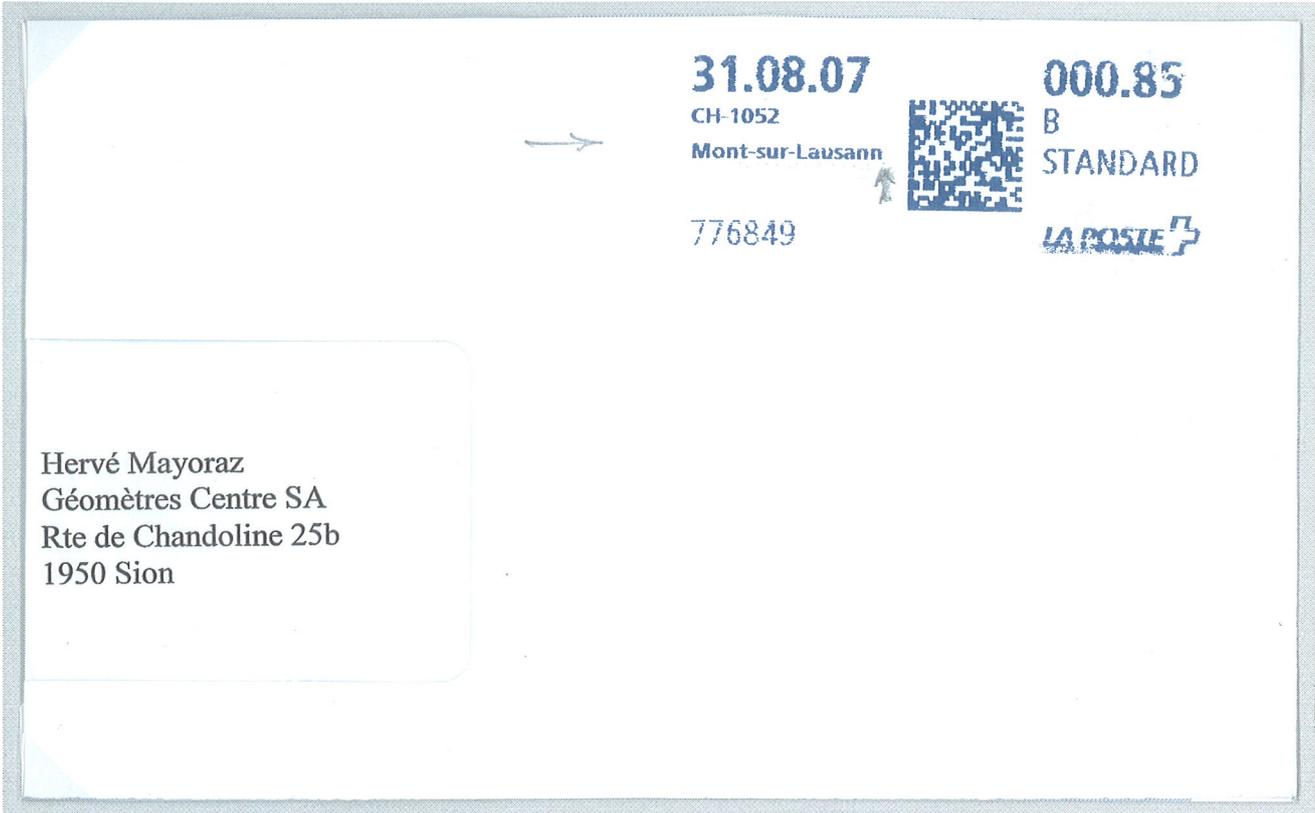
5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.12 Type « 10 K » Frama / Thermotransfert (« data-matrix » 14 x 14 mm)

(en service dès 2007)

b) LA POSTE:

Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004



.. Mont-sur-Lausann. (*manquent « Le » et « e »*) (RR)

Tarif pour courrier « A »



.. Mont-sur-Lausann. (*manquent aussi « Le » et « e »*) (RR)

Il est possible de noter au moins « Mont s/ Lausanne »

5. Empreintes d'affranchissements intelligents (« IFS 2 »)

5.13 Type « 10 L » Frama / à Jet d'encre (« data-matrix » 14 x 14 mm)

(en service dès 2007)

a) DIE POST :

Tarif courrier « B » 1-100g dès le 1.1.2004



avec publicité de la maison FRAMA (Mailing)

Tarif pour courrier « A »



Les empreintes « 10 L » se distinguent des empreintes « 10 K » par :

- un NPA de 9 mm (au lieu de 11 mm)
- des caractères **plus fins** pour le lieu